

LES DESSOUS DU SON

Temps de sensibilisation et d'information à l'éducation/gestion du sonore, et à la prévention des risques auditifs au quotidien

Durée : de une à deux heure(s).

Public : tout public (principalement les 8-12 ans).

Intervenant : choisi avec soin par le RIF.

Méthode :

- être dans l'interactivité avec le public,
- être le plus concret possible, prendre des exemples au plus près des expériences vécues du public concerné,
- ponctuer le déroulé de l'intervention au moyen de supports audiovisuels (diaporama, vidéos, sons) afin d'aborder des sujets complexes de manière simple et didactique, de réaliser des expériences sonores, d'apporter des témoignages d'experts, de traumatisés sonores, etc.

Déroulé :

1. *Introduction*
 - partir sur des constats et éveiller la réflexion sur la prise en compte de notre environnement sonore au quotidien (milieu urbain - transports en commun, etc. - travail, écoute et pratique de la musique, etc.).
2. *Définition et explication de notions autour du son*
 - qu'est-ce qu'un son, de quoi est-il composé et par quel mécanisme physique entendons-nous toutes sortes de sons ?
 - quelle est la différence entre un son et un bruit ? Ou à partir de quel moment un son devient un bruit ?
 - à partir de quel niveau sonore un son/bruit peut générer des risques pour l'audition ?
 - qu'est-ce que la notion de subjectivité du son ?
3. *Définition et explication de notions autour de l'oreille*
 - qu'est-ce que l'oreille, ses fonctions, ses facultés et ses limites ?
 - comment peut-on traumatiser son audition et apprendre à formaliser les troubles de l'audition ?
4. *La prévention et la réduction des risques - les bons comportements à adopter pour limiter les risques*
 - développer un temps d'échange avec le public sur ses expériences sonores et sur les gestes et comportements simples de prévention à adopter lors d'expositions sonores prolongées et à forts niveaux. Il s'agit d'amener le public à prendre conscience de ses pratiques, de lui donner les bases nécessaires pour adapter son comportement, se protéger et gérer au mieux les risques liés à son/ses environnement(s) sonore(s) qui l'entoure (gérer sa dose de son, identifier les situations à risque, etc.).

Lieu d'intervention : espace pouvant accueillir (assis) un public captif (au moins 15-20 personnes) et permettant la vidéoprojection et la sonorisation.

Matériel à prévoir par le lieu accueillant : vidéoprojecteur, écran (ou mur blanc), ordinateur (comportant Microsoft PowerPoint avec l'option intégration de sons et vidéos) et un kit de sonorisation.

Supports fournis par nos soins : vidéos et diaporama explicatif, extraits sonores, sonomètre, audiomètre, protections auditives (bouchons d'oreilles), tracts informatifs... en fonction des besoins exprimés et des disponibilités.

CONTACT